

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE PLENIERE SPPPI ESTUAIRE ADOUR 11 MARS 2022

Participants à la réunion de l'assemblée plénière du SPPPI Estuaire Adour

Présents :

M. LE MOING-SURZUR – Sous-Préfet de Bayonne.
M. BARON – Sous-préfet de Dax.
Mme HARDOUIN – Adjointe à la transition écologique, solidaire et citoyenne, Ville de Bayonne, Conseillère communautaire, Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB).
Mme NOGARO – Adjointe Développement économique, Économie Sociale et Solidaire, Commerce et Agriculture Vice-Présidente en charge de la Transition écologique, de l'agriculture et des déplacements, Communauté de communes Le Seignanx.
M. BERGÉ – Conseiller Régional, Délégué Ports et aéroports, Région Nouvelle-Aquitaine.
M. GONZALEZ – Maire, Ville de Boucau.
Mme DEQUEKER – Adjointe Environnement, Ville d'Anglet, Conseillère communautaire Communauté d'Agglomération Pays Basque.
Mme BIRLES – Conseillère municipale, Ville de Tarnos.
M. GUNSETT – Directeur Administratif et Financier des Services Techniques, Ville d'Anglet.
M. LACHAU – SIDPC, Préfecture des Landes.
M. CHAUPRADE – Stagiaire SIDPC, Préfecture des Landes.
M. LUSSON – Directeur, ALKION TERMINAL BAYONNE.
M. LAGARDE – Technicien Environnement, Ville de Tarnos.
M. AGOSTINI – Adjoint sous-direction du Port de Bayonne, Région Nouvelle-Aquitaine.
M. MARTY – Directeur Ports et Equipements, CCI BAYONNE PAYS BASQUE
M. LAJUSTICIA – Responsable Adjoint chargé de l'exploitation, CCI BAYONNE PAYS BASQUE.
M. DE RECY – Capitaine d'armement, CCI BAYONNE PAYS BASQUE.
M. BIDART – Chef de l'unité Police de l'Eau Pays Basque, DDTM64.
M. DUBERT – Responsable Antenne Bayonne, DREAL Nouvelle Aquitaine UD64.
M. BERTRAND – Ingénieur Environnement Santé, ARS Nouvelle-Aquitaine.
M. KHAMMOUNI – Directeur TIMAC AGRO.
Mme MELQUIOT – Responsable Développement durable, CELSA France.
Mme MONTOYA – Coordinatrice Environnement, CELSA France.
M. HAUSSER – Commandant de Port, Capitainerie.
M. LAGRABE – SDIS64.
Mme DELAVENNE – Association IDEAL.
M. BOTELLA – Président, Association des Habitants du Quartier St Bernard.
M. CINGAL – Président SEPANSO 40.
M. BILHERE – Représentant AMIC.
M. ARDIACO – Représentant ADALA.
M. VIDAL – SOS Littoral Angloy.
M. BAYLE – Représentant SEPANSO Sud Adour.
Mme BAREILLE – Animatrice SAGE Adour aval, Institution Adour.
M. LEUENBERGER – Représentant CADE.
M. AGIUS – Directeur, LAE/PBE.

Excusés :

M. MABILLET – Adjoint Transition écologique, Mobilité, Participation citoyenne, Ville de Tarnos.
Mme COLIN – Directrice Transition Ecologique et Energétique, CAPB.
Mme CHOUPAY – Directrice Usine Tarnos, TIMAC AGRO.
M. PUSSÉ – Association ZIPADOUR
M. GUIHARD – Directeur MAISICA et Président PBA
M. JOUVE – Technicien, Ville de Tarnos.
M. BEGUE – SDIS40.
M. MARTI – Représentant CADE.

Animation :

M. Valérie BÉDÈRE – ECOSCOPE.

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale ASPPPI

- Présentation du Rapport moral 2021. Vote.
- Présentation du Rapport financier 2021. Vote.
- Point sur le Bureau 2022.

Bilan annuel des alertes Nuisances 2021

- Présentation du suivi de la procédure Alerte Nuisances.
- Point sur les améliorations des sites industriels.
- Proposition de travail sur une action ciblée en 2023.

Bilan des dragages

- Présentation du bilan 2021 – CCI Bayonne Pays Basque.
- Point DDTM 64 – Qualité des sédiments.

Etude de l'impact du déchargement sur les quais publics

- Etude CCI Bayonne Pays Basque.

Questions diverses

Ouverture de la séance

Mme HARDOUIN – Présidente du SPPPI Estuaire de l'Adour

Je vous propose de faire un rapide tour de table avant de démarrer les présentations.

A présent, je vous propose de procéder à l'assemblée générale annuelle de l'association SPPPI Estuaire de l'Adour.

Assemblée générale de l'ASPPPI Estuaire de l'Adour

Mme HARDOUIN – Présidente du SPPPI Estuaire de l'Adour

Le rapport moral 2021 relate les travaux de l'année. Vous avez reçu les documents avant la réunion et pour la plupart, vous avez suivi les travaux de l'année écoulée, j'en fais donc une synthèse rapide.

Comme vous pouvez le lire à l'écran, les travaux ont été intenses, ils se sont organisés autour des diverses et nombreuses réunions de préparation, de 3 réunions de bureau, de 3 réunions de plénière et de 2 réunions de CSS.



Rapport moral 2021

➤ Les réunions de préparation

La préparation des travaux et des réunions est assurée lors de rencontres avec la Présidente et/ou d'autres intervenants en lien avec les sujets traités.

En 2021, les réunions téléphoniques avec la Présidente et les membres et partenaires du SPPPI notamment les 7 et 27 janvier, 2, 5, 25 et 26 février, 2, 3, 5, 11, 22 et 23 mars, 8, 19, 21, 26, 27, 28 et 30 avril, 3, 4, 5 et 6 mai, 27 et 31 août, 6, 16, 20 septembre, 2, 8, 13, 15, 18, 20, 21 et 22 octobre, 8, 10, 16, 17, 18, 22, 25, 26 novembre, 2, 3, 7, 10, 15, 16, 17 décembre.

➤ Les réunions spécifiques

Le 25 juin une séance de travail a été organisée avec M. Le Sous-préfet de Bayonne et la DREAL NA UT64 pour préparer le bureau et la réunion plénière du SPPPI.

Une réunion de présentation de la stratégie de communication pour les résultats de l'étude de zone aux maires des collectivités membres a été organisée le 16 décembre par M. le Sous-préfet de Bayonne.



Rapport moral 2021

➤ Les réunions de bureau

Bureau du 5 février 2021

Fonctionnement SPPPI Estuaire de l'Adour

Changement de siège social : en lien avec la Présidence CAPB.

Bilan annuel des alertes Nuisances 2020

Présentation du suivi de la procédure Alerte Nuisances.

Point sur les améliorations sur sites industriels.

Etude de zone – ARS

Présentation des résultats et conclusions.

GT Communication EDZ

Préparation de la méthodologie de travail.

Définition du calendrier des réunions.

Questions diverses : demandes et/ou propositions des membres.

Organisation de l'assemblée plénière



Rapport moral 2021

Bureau du 29 avril 2021

Etude Qualité de l'Air – ATMO/CAPB

Présentation des résultats disponibles.

Plans Climat Air Energie Territoriaux

Présentation Communauté d'Agglomération Pays Basque

Présentation Communauté de Communes Le Seignanx

GT Communication EDZ

Présentation de la méthodologie de travail.

Définition du calendrier des réunions.

Questions diverses : demandes et/ou propositions des membres.

Proposition de M. BOTELLA : Fonds propres du SPPPI pour engager en toute liberté et responsabilité telle ou telle piste de connaissances



Rapport moral 2021

➤ Les réunions de l'assemblée plénière

Assemblée plénière du 12 mars 2021

Fonctionnement SPPPI Estuaire de l'Adour

- Changement de siège social : en lien avec la Présidence CAPB.
- Proposition suppléant Présidence.
- Budget prévisionnel 2021.
- Mission Animation et Logistique SPPPI Estuaire de l'Adour.

Bilan annuel des alertes Nuisances 2020

- Présentation du suivi de la procédure Alerte Nuisances.
- Point sur les améliorations sur sites industriels.

GT Communication EDZ

- Présentation de la méthodologie de travail retenue.

Questions diverses : demandes et/ou propositions des membres du SPPPI.



Rapport moral 2021

Assemblée plénière du 21 mai 2021

Fonctionnement SPPPI Estuaire Adour

- Assemblée générale de l'ASPPPI Estuaire de l'Adour
 - Présentation du rapport moral 2020 et vote
 - Présentation du rapport financier 2020 et vote
 - Présentation du Bureau 2021

Etude Qualité de l'Air – ATMO/CAPB

- Présentation des résultats disponibles.

Plans Climat Air Energie Territoriaux

- Présentations intégrées CAPB et CC Le Seignanx.

GT Communication EDZ

- Présentation de la méthodologie de travail.

Bilan des suivis 2020 – DREAL NA

- Conformité des rejets des ICPE du port dont contrôles RSDE.

Questions diverses : demandes et/ou rappels.



Rapport moral 2021

Assemblée plénière du 26 novembre 2021

50 ans de surveillance des cours d'eau – Focus sur l'estuaire Adour aval (masse d'eau FRFT 07) – M CHEVALIER, Agence de l'Eau Adour-Garonne.

SAGE Adour aval : Reconquête de la qualité de l'eau et objectifs de bon état des masses d'eau – Marie BAREILLE, Institution Adour.

SAGE Côtiers basques - Audrey LEFRANÇOIS, CAPB

Suivi de la qualité des rejets et sédiments :

- Zone industrielle de Tarnos : Les réseaux d'assainissement exploités par le SYDEC - Guillaume CROS, SYDEC.
- Zone urbaine : Les réseaux gérés par la CABP – CAPB.
- REPOM – Amaud BIDART, DDTM 64.

Etude sur les micropolluants – Mathilde MONPERRUS, UPPA.

Questions diverses.



Rapport moral 2021

➤ Les réunions des Commissions de Suivi de Site

CSS d'ALKION TERMINAL le 3 décembre 2021

Bilan des activités du site pour l'année 2021 :
Présentation des actions réalisées pour la prévention des risques
Bilan du système de gestion de la sécurité
Compte rendu des incidents et accidents
Programme de réduction des risques
Projets de modifications et d'amélioration des installations.
Bilan des inspections (DREAL) .
Questions diverses.

CSS de CELSA France le 10 décembre 2021

Avancement du projet de laminoir .
Programmation et nature des travaux pour 2021 .
Bilan environnemental.
Modifications et amélioration des installations.
Bilan des inspections (DREAL) .
Questions diverses.

Le suivi du site internet a été régulièrement mis à jour, notamment pour la mise en ligne des divers documents, la saisie et la diffusion des communiqués et le traitement des informations relatives aux alertes Nuisances.

La communication de l'étude de zone et la procédure alertes Nuisances, dont le bilan sera présenté juste après, ont donné lieu à des réunions spécifiques qui ont énoncées plus haut dans la présentation.



Rapport moral 2021

➤ Le suivi du site Internet

Les comptes-rendus des plénières avec les documents associés ont été mis en ligne.
Les communiqués émanant des industriels et de l'Etat ont été mis en ligne et l'information diffusée :

Communiqué MAISICA du 15 décembre 2021.
Communiqué CCI BAYONNE PAYS BASQUE du 1er/12/2021.
Communiqué ALKION TERMINAL BAYONNE du 25/11/2021.

➤ Les travaux spécifiques

Au cours de l'année 2021, plusieurs travaux ont fait l'objet d'un suivi spécifique :
Le dispositif Alerte Nuisances (présenté en plénière N+1).
La communication des résultats de l'étude de zone.



ASSEMBLEE GENERALE ASPPPI

➤ Vote du Rapport moral 2021

Avez-vous des questions sur le rapport moral ?

Je sou mets le rapport moral au vote :

- **Qui est contre ? 0.**
- **Qui s'abstient ? 0.**

Je vous remercie.

Le rapport financier rappelle les recettes et les dépenses du SPPPI.



Fonctionnement SPPPI 2021

➤ Les recettes:

ETAT → 10000€
REGION NA → 10000€
CAPB → 7000€
CCI BAYONNE PAYS BASQUE → 5000€
Communauté de Communes Le Seignanx → 3600€
PORT BAYONNE AVENIR → 4000€
ALKION + CELSA France + TIMAC AGRO → 6000€

Les dépenses :

Animation-Logistique → 34920€
Avenant Alertes Nuisances et Com EDZ → 17640
Comptabilité → 1440€
Hébergement site internet → 216€

En 2021, les recettes sont identiques aux années passées.

En revanche, l'accroissement de l'activité, en lien avec la communication de l'étude de zone et avec l'augmentation massive des alertes Nuisances, a généré une dépense exceptionnelle par le biais d'un avenant à la mission d'ECOSCOPE.

Les deux diaporamas sont rédigés par SOGECA, société d'expertise-comptable qui suit et valide les comptes de l'ASPPPI. Ils font état de la situation comptable à la clôture du 31/12/2021.

Comptabilité SPPPI 2021

ACTIVITÉ GLOBALE			
	2021	N-1	Évolution
Ressources associatives	35 600 €	35 600 €	0%
Prestations vendues	10 000 €	10 000 €	0%
Produits d'exploitation	45 600 €	45 600 €	0%

Les subventions antérieures en 2021 se répartissent de la façon suivante :

Projet S.U.P.P. : 45 600 €

- Etat 2006
- Région 2006
- Agglomération Côte Basque Adour (AEC)
- Contrat d'aide aux communes du Segouais 2006
- CC de Bassenay Pays Basque 2006
- Intercomm. 2006

Comptabilité SPPPI 2021





ASSEMBLEE GENERALE ASPPPI

➤ Vote du Rapport financier 2021

Avez-vous des questions sur le rapport financier ?

Je sou mets le rapport financier au vote :

- **Qui est contre ? 0.**
- **Qui s'abstient ? 0.**

Je vous remercie.

Pour 2022, les recettes sont identiques. Le marché pour l'animation a été adapté pour maîtriser les dépenses en lien avec l'accroissement des travaux. Une partie forfaitaire couvre le volet animation et logistique habituel, une partie à bons de commande permettra d'ajuster en cas de dépassement notamment des alertes Nuisances.



Fonctionnement SPPPI 2022

➤ Les recettes:

ETAT → 10000€
REGION NA → 10000€
CAPB → 7000€
CCI BAYONNE PAYS BASQUE → 5000€
Communauté de Communes Le Seignanx → 3600€
PORT BAYONNE AVENIR → 4000€
ALKION + CELSA France + TIMAC AGRO → 6000€

Les dépenses :

Animation-Logistique- Partieforfaitaire → 39660€
Animation-Logistique- Partieà bon de commande → 3792€ maximum
Comptabilité → 1440€
Hébergementsiteinternet → 300€

La composition du Bureau est rappelée. Nous avons reçu une nouvelle désignation au sein de l'association IDEAL qui sera représentée par Mme Marie-Ange DELAVENNE.



Bureau SPPPI 2022

- **Présidente:** Laurence HARDOUIN - Conseillère Communautaire CAPB
- **Secrétaire:** Michel BOTELLA – Président de l'Association des Habitants du quartier St Bernard à Bayonne
- **Trésorier:** Xavier GUIHARD – Président de Port Bayonne Avenir
- **Collège des collectivités territoriales**
 - Tarnos
 - Boucau
 - Bayonne
 - Anglet
 - CAPB
 - Communauté de Communes Le Seignanx
 - Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques
 - Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine



Bureau SPPPI 2022

- **Collège des associations, usagers et personnalités qualifiées**
Michel BOTELLA - Association des Habitants du quartier St Bernard
Christiane LOYCE - Association IDEAL
Aymeric BAYLE - Association SEPANSO 64
- **Collège des Industriels**
Xavier GUIHARD - Président Port Bayonne Avenir
Fabien LUSSON - ALKION TERMINAL BAYONNE
Pascal MARTY - CCI BAYONNE PAYS BASQUE

Avez-vous des questions concernant l'assemblée générale de l'Association ?

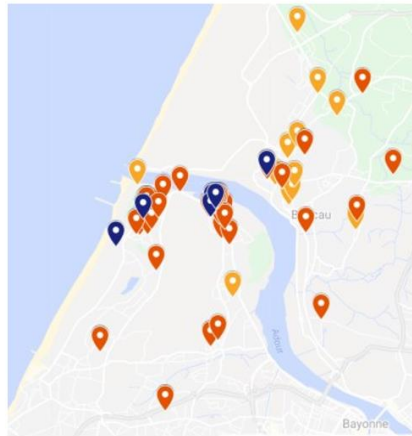
Bilan des alertes Nuisance 2021

Mme BEDERE, ECOSCOPE – Animation SPPPI Estuaire Adour.



Alertes Nuisances

- 422 fiches alertes (en 2020)
dont 40 double (% sur 464)
- Bruit : 252 soit 54%**
- Odeurs : 193 soit 42%**
- Poussières : 19 soit 4%**
- Réparties sur 4 communes
 - Anglet 366
 - Boucau 40
 - Tarnos 13
 - Bayonne 3



Taux de réponses

Nombre total de réponses traitées
> 3250 mailsrecus.

Taux de réponses

CCIBPB	>96%
ALKION TERMINAL BAYONNE	>97%
TIMAC AGRO	>97%
MAISICA	>97%
CELSA France	>59%
DASSAULT AVIATION	>80%
LAMINOIRS DES LANDES	>86%
ANGLET	>97%

Identification des sources

Odeurs : Plusieurs épisodes en continuité sans source identifiée. 24/11 identifié par ATB.
Bruit : CELSA ou lâcher de ferrailles citée 105 fois. Dépassements : 30/06, 4, 12, 15, 16 et 21/07, 3, 14, 25 et 26/10, 5/11. Fermeture du site lors des alertes 18 et 23/02, 03 et 28/03, 27 et 28/11.
PoussièresFumées : CELSA le 16/04, 3/07, 31/08.



Alertes Nuisances

- **366 alertes Anglet dont 36 doubles**
 - 209 Bruit
 - 177 Odeur dont 1 ressentie sur Ondres
 - 16 Poussières
- **40 alertes Boucau**
 - 28 Bruit
 - 11 Odeur
 - 1 Poussières
- **13 alertes Tarnos dont 2 doubles**
 - 10 Bruit
 - 3 Odeur
 - 2 Poussières
- **3 alertes Bayonne**
 - 1 Bruit dont 1 ressentie sur Anglet
 - 2 Odeur dont 1 ressentie sur Anglet



Alertes Odeur

193 Alertes Odeurs

52 contributeurs

43 sur Anglet

6 sur Boucau

3 sur Tarnos

Episodes Odeur

24/11

7/10, 23/10

18/08

01/07

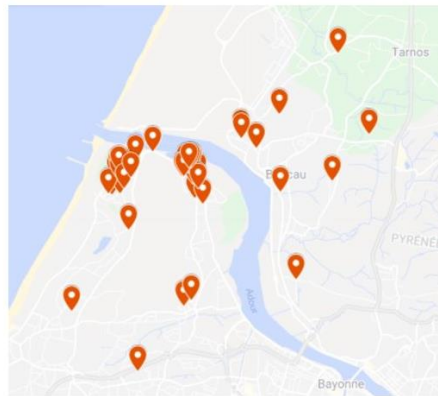
25/06

10/05, 15/05

20 au 23/04

01/03

04 au 07/01



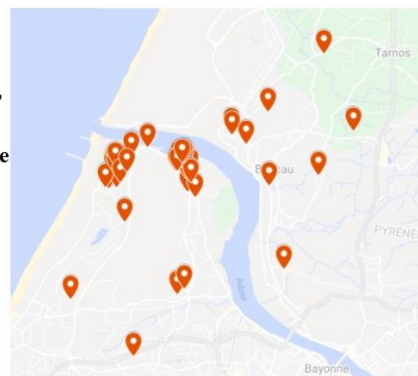
Alertes Odeur

Les types d'odeurs perçues :

**110 Choux, ammoniac, œuf pourri,
Gaz de ville, égoutexcréments**

**29 Gaz échappement, brûlé, bitume
Engrais**

44 Gazole, essence





Alertes Bruit

252 alertes Bruit

dont 6 vibrations

46 contributeurs

32 sur Anglet

10 sur Boucau

4 sur Tarnos

Episodes Bruit

13/12

14 au 23/11

23 au 27/10

27 au 30/08

18 au 24/08

13/06

27/05

13 au 20/05

3/05

28 et 29/04

23 au 29/04

18/01

07 au 10/01



Alertes Poussières-Fumées

19 alertes Poussières

Dont 12 doubles

10 contributeurs

7 sur Anglet

2 sur Tarnos

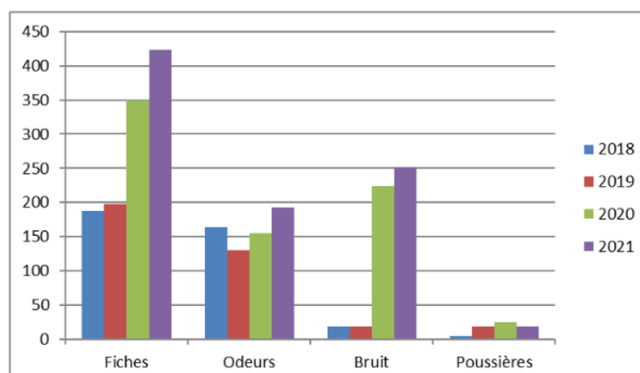
1 sur Boucau

Episode Poussières

04/09



Evolutions Alertes 2018-2021





Evolutions Episodes 2018-2021

2018 Odeurs → 12 au 17/11: Anglet, Bayonne, Boucau, Tarnos → 2 au 4/10: Anglet, Boucau, Tarnos → 27 au 31/08: Anglet, Bayonne, Boucau, Tarnos → 12 au 17/08: Anglet → 2 au 4/04: Anglet → 6 au 10/05: Anglet, Boucau, Tarnos → 27 au 29/03: Anglet, Boucau, Tarnos → 14 au 16/02 et 22 au 23/02 Anglet, Boucau, Tarnos → 27/01 au 2/02: Anglet Bruit → 2 au 4/07: Anglet 2019 Odeurs → 23 au 30/09: Boucau, Tarnos, Anglet → 15 au 21/07, 18 au 21/08 et du 25/08 au 6/09 Anglet → 15 au 27/02: Anglet, Bayonne, Tarnos Bruit → 8 au 12/09: Anglet → 4 au 9/05: Anglet et Tarnos	2020 Odeurs → 23/11: Anglet → 27 au 28/07: Anglet → 19 au 26/04: Anglet et Tarnos → 26/03 au 4/04: Anglet et Tarnos → 19/03 au 23/03: Anglet, Boucau et Tarnos → 02/01 au 04/01: Anglet Bruit → 11/12 au 15/12: Anglet, Boucau et Tarnos → 25/11 au 30/11: Anglet, Boucau et Tarnos → : Anglet → 29/08 au 1/09: Anglet → 27 au 29/07: Anglet → 17 au 19/07: Anglet et Tarnos → 18 au 24/03: Anglet et Boucau → 11 au 13/03: Anglet → 2 au 5/02: Anglet 11/11 au: A17/11 Anglet et Tarnos → 06/10 au 7/10: Anglet et Tarnos → 06/08 au 7/09 → 5 au 9/01: Anglet	2021 Odeurs → 24/11: Anglet → 7/10, 23/10: Anglet → 18/08: Anglet → 01/07: Anglet → 25/06: Anglet → 10/05, 15/05: Anglet → 20 au 23/04: Anglet, Boucau → 18 au 22/03: Anglet → 01/03: Anglet → 04 au 07/01: Anglet Bruit → 13/12: Anglet, Boucau → 14 au 23/11: Anglet, Boucau → 23 au 27/10: Anglet, Boucau → 27 au 30/08: Anglet → 18 au 24/08: Anglet → 13/06: Anglet → 27/05: Anglet → 13 au 20/05: Anglet → 3/05: Anglet → 23 et 29/04: Anglet → 18/01: Anglet → 07 au 10/01: Anglet
--	---	--



Améliorations sites industriels

ALKION TERMINAL BAYONNE présenté en CSS 2021

- ✓ Rénovation oxydateur et automatisme 25k€



Améliorations sites industriels

3 LES INVESTISSEMENTS DE TIMAC AGRO TARNOS (LIÉS À L'ENVIRONNEMENT)

Prévis en 2022 :

- Technologie lavage des gaz cave
- Objectif => travailler sur les odeurs
- Rénovation Chaudière à bois
- Objectif => passer à 90% d'utilisation de biomasse
- Construction d'une cuve de stockage MP
- Objectif => parvenir à l'utilisation de zéro IBC plastique
- Divers entretiens
- Maintien d'équipements liés à la gestion de l'environnement





Modifications et amélioration des installations

- ❖ Construction d'un mur antibruit au mois d'août 2020
- ❖ Réfection du mur prévue en 2022

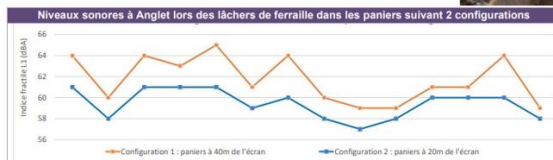
- ▶ L'écran acoustique érigé sur le site Celsa a permis d'atténuer notablement les bruits de lâchers de ferraille à Anglet.
- ▶ L'atténuation sonore peut varier en fonction du mode de lâcher (quantité de ferraille, charge des paniers, positions et hauteur de chute) et surtout de la position du panier
- ▶ Gain : 7dB en moyenne



Modifications et amélioration des installations

- ❖ Réfection des rails des paniers au mois d'août 2021

- ▶ Le chargement au plus près du mur permet une meilleure absorption du bruit
- ▶ Gain moyen : 2dB en moyenne



Réflexion Dispositif Alertes Nuisances

- Proposition d'évolution avec une action ciblée Nuisances en 2023 à élaborer au cours d'un groupe de travail spécifique en 2022.

Questions-Réponses

M. CINGAL

Concernant les odeurs, on sait que plus on est proche de la source et plus on en ressent l'odeur. On peut donc identifier les sites à l'origine des odeurs.

Mme BEDERE

On est confronté à plusieurs difficultés concernant l'identification des sources. Il y a des sources potentielles qui se situent en dehors du périmètre du SPPPI. Au niveau de l'animation, nous n'avons ni la compétence ni la légitimité pour interpeler des acteurs extérieurs à cette instance.

M. BILHERE

3 points de la part des riverains de la zone industrialo-portuaire :

- L'extrême lassitude des riverains,
- Le taux de réponse jugé satisfaisant, d'après la présentation, mais des réponses non satisfaisantes puisque aucune évolution n'est constatée,
- En 2022, on peut avoir recours à des outils plus modernes pour la déclaration des nuisances.

Mme BEDERE

On a fait le même constat qui nous amène à réfléchir avec ATMO NA sur deux niveaux :

- Un outil d'enregistrement digitalisé avec un traitement automatisé permettant de faire des extractions ciblées,
- La constitution d'un panel de riverains associés afin de caractériser de manière plus précise les typologies d'odeurs perçues.
- Un diagnostic permettant d'identifier des sources sur un territoire élargi.

M. BILHERE

Renouvelle la demande d'intégrer les associations à la réflexion. Il demande que l'AMIC soit associé aux travaux.

Mme BEDERE

La démarche a été initiée en Bureau avec la proposition de constitution d'un groupe de travail intégrant chaque collège.

Dans un premier temps, ATMO NA prépare une analyse de la situation dans la perspective de formuler une proposition à la fin du premier semestre.

M. LE MOING SURZUR

Nous avons déjà indiqué, en SPPPI, que nous étions favorables à la réflexion sur l'implantation d'une station. On y travaille. Il faudra trouver l'équation financière. Les travaux sont en cours pour formuler une proposition prochainement.

M. BILHERE

Concernant l'équation financière que vous soulevez, quand l'AMIC sera partie intégrante du SPPPI, on sera en mesure de trouver des prestataires pour un budget de 20000 € par an pour suivre la qualité atmosphérique sur la zone.

M. BOTELLA

On pourrait tendre à une digitalisation par laquelle le citoyen avec son smartphone serait lié à une station gérée par le SPPPI. Le coût est à mettre en perspective avec l'impact sanitaire et le stress générés par ces nuisances.

M. LE MOING SURZUR

On n'a aucune difficulté avec cette perspective. Il y a une différence entre coût et valeur. La valeur est incontestable mais il faut tout de même trouver les budgets. L'Etat est dans cette ligne de recherche de solutions et de crédits pour y parvenir.

Mme BEDERE

C'est un des niveaux de réflexion que nous avons évoqués avec ATMO NA. C'est le plus facile à mettre en œuvre mais qui est insuffisant pour permettre de remonter aux sources. C'est la raison pour laquelle ATMO NA va nous faire une proposition globale répondant à la problématique locale.

Mme DELAVENNE

Cela fait plus de dix ans que l'on identifie l'odeur de chou, œuf pourri. J'ai toujours entendu dire que cette odeur provenait du nettoyage des cuves chez LBC. Quand vous leur posez la question, que répondent-ils ?

M. LUSSON

On a déjà décrit notre procédé avec brûlage des gaz. Pour les deux derniers bacs qui ont été ouverts, il n'y a eu aucune plainte pendant toute l'opération. L'oxydateur thermique fonctionne bien ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas parfois des émissions d'odeur. On ne sent pas plus facilement quand on est sur place. A chaque alerte, on fait une recherche pour vérifier que l'oxydateur a bien fonctionné. A chaque dysfonctionnement identifié, nous avons communiqué.

M. AGIUS

Au niveau technique, pour faire les prélèvements et identifier les sources, on est confronté à plusieurs problématiques notamment la direction des vents mais aussi le ressenti de la personne et la dilution des échantillons qui souvent ne permet pas d'être au dessus des limites de quantification.

Mme BEDERE

C'est pour cette raison qu'ATMO NA va nous faire une proposition d'étude globale, sur un périmètre élargi. Dès que nous aurons la matière, nous organiserons le groupe de travail pour échanger et avancer ensemble sur les aspects techniques, financiers et humains.

M. LUSSON

Le procédé que nous avons mis en place a été accepté par notre client bien qu'il soit assez onéreux. On s'est appuyé sur les fiches nuisance pour argumenter cet investissement.

Mme BEDERE

Même si je mettais en avant la limite à laquelle nous sommes parvenus dans l'exploitation de cette procédure, il faut constater que nous avons capitalisé énormément de données qui vont nous permettre de construire la suite.

M. ARDIACO

Y a-t-il des essais sur le nouveau laminoir ?

Mme MELQUIOT

On arrive à la période des essais. Le démarrage officiel est prévu au mois d'avril. Nous allons procéder aux mesures de bruit qui sont prévues à l'arrêté préfectoral.

M. ARDIACO

A certaines heures on ressent le démarrage et le fonctionnement d'une machine qui tourne et vibre.

Mme MELQUIOT

Le seul équipement qui fonctionne la nuit est le four car on ne peut pas l'arrêter. Les essais du train de laminoir ne sont faits qu'en journée.

Mme BEDERE

On constate cette nuisance la nuit dans des fiches de plus en plus nombreuses. Ce bruit est identifié sur des plages horaires et un périmètre plus larges par rapport aux années précédentes. Il est signalé sur les 3 communes de Boucau, Tarnos et Anglet en plus des lâchers de ferrailles.

Mme DEQUEKER

Le numéro vert de la Ville d'Anglet a reçu 451 appels avec 6 nouvelles personnes qui utilisent ce système. Pour information, le sonomètre de la Ville d'Anglet a permis d'identifier 23 dépassements le jour et 103 la nuit.

M. BILHERE

On note une augmentation des nuisances bien que beaucoup de riverains aient décidé d'arrêter de produire ces signalements. On mesure des niveaux de 80dB la nuit et ce n'est plus supportable. Le mur n'apporte une diminution que dans la limite d'un cône très aigu.

M. DELAVENNE

Je pose la question à CELSA, puisque ces alertes sont formulées depuis plusieurs années. Avez-vous mis en place quelque chose pour y pallier ?

Mme BEDERE

Ces réponses seront données un peu plus loin dans la présentation.

M. KHAMMOUNI

Lors de la plénière, nous avons présenté les améliorations sur tous les sujets. Nous avons évoqué les résultats des analyses.

Mme BEDERE

Pour le sujet du jour, j'ai mentionné, au diaporama, les informations relatives aux alertes odeurs.

M. KHAMMOUNI

Les investissements réalisés ont permis l'amélioration de la neutralisation des gaz. Nous poursuivons ces améliorations au niveau des rejets en 2022.

Quand nous répondons aux plaintes, nous vérifions si nous sommes concernés et nous essayons de caractériser au mieux.

Pour 27% des plaintes, notre activité pouvait être à l'origine de l'odeur perçue. Nous agissons dès qu'il y a un dysfonctionnement. Si la plainte est formulée plusieurs jours après la date de perception, il est plus difficile d'identifier un éventuel dysfonctionnement.

Serait-il possible de raccourcir au maximum le circuit de diffusion afin que l'on puisse se déplacer et caractériser, nous aussi, cette odeur. Cela nous permettrait aussi d'apporter une réponse très rapidement.

Nous faisons un sourcing également en fonction de ces contraintes mais parfois nous n'avons pas d'autres choix dans le contexte actuel de fourniture des produits que de se fournir en produits générateurs d'odeurs. Il y a aussi la question du seuil d'odeur qui est gênante au point de prendre des mesures.

Mme BEDERE

Je pense qu'il est possible de demander à l'hébergeur de créer une diffusion directe aux destinataires de la procédure effectivement.

Concernant le seuil de gêne, nous ne sommes pas compétents pour le définir. L'étude d'ATMO NA permettra peut-être d'apporter des éléments à ce sujet. L'intensité est évaluée par le plaignant mais aucune référence ne nous permet de qualifier le niveau de la gêne.

M. ARDIACO

Je peux vous dire que nous sommes parfaitement en mesure de repérer les odeurs provenant de votre laveur de gaz. J'ai formulé une alerte récemment. Je peux vous appeler quand je suis sous le vent et que je sens le laveur de gaz.

M. KHAMMOUNI

Certains navires déchargent des engrais qui ne sont pas en relation avec l'activité de TIMAC AGRO.

Mme BEDERE

Dans les premiers échanges que j'ai pu avoir avec ATMO NA, le principe évoqué est que les industriels soient associés à tous les travaux.

Mme MELQUIOT

Nous sommes également intéressés par une diffusion directe afin d'enquêter plus rapidement. Il nous faudrait également des tranches horaires et potentiellement un échange avec le plaignant.

Mme BEDERE

Le mail de la personne est mentionné dans la fiche. Certains industriels contactent directement les plaignants pour avoir un échange et se déplacer parfois.

Toutes vos remarques confirment la nécessité et notre volonté de passer à une nouvelle formule plus qualitative.

M. BOTELLA

Concernant Timac Agro, nous entendons à chaque nouvelle direction le même discours, fût-il se vouloir de bonne foi, sauf que les pollutions de cette activité qui ne maîtrise pas ses rejets sont récurrentes. Il lit une information de l'Agence de l'Eau Adour Garonne : « Jusqu'en 2002 (depuis 1966 ndlr) l'usine rejetait (avec Socadour ndlr) ses eaux de lavage dans le milieu naturel (sur la plage de Tarnos ndlr). Elle a décidé d'engager un programme d'aménagement afin de mettre les installations de production en conformité avec de nouvelles prescriptions de rejets réglementaires recommandées par la DRIRE, tant sur le plan des émissions gazeuses que sur celui des émissions aqueuses ...L'ensemble des investissements a représenté plus de 1 800 000 €. L'AEAG a accordé une aide, sous forme d'avance remboursable et de subvention, qui couvre 80% des investissements éligibles aux aides de l'Agence. » c'est tiré du n° 93 printemps 2006. Nous sommes bien en 2022 et continuons à subir vos effluves.

Au regard des effets de vos rejets selon les vents qui, si nous avons le malheur de laisser porte ou fenêtre ouverte de l'habitat, tant dedans que dehors vous êtes ramené à chercher l'air respirable. Cela fait des années que nous intervenons sur cette pollution spécifique, sans qu'aucune amélioration soit observable. Ceci devient intolérable.

Il en découle la question de l'utilité sociale et écologique du phosphate. Le phosphate est bénéficiaire de la PAC et donc de nos impôts. Quand on regarde les externalités, l'impact dans le milieu naturel, voire sanitaire du fait de la présence de cadmium qui remonte dans l'aliment phosphaté on peut s'interroger. Il sera intéressant que vous nous apportiez la justification du maintien de l'utilisation du phosphate.

Mme HARDOUIN

Je vous propose que nous traitions ces questions lors d'une prochaine séance afin de traiter les sujets du jour.

M. BOTELLA

L'air que nous respirons est devenu irrespirable. Il faut traiter ces questions.

M. BILHERE

Nous sommes dans un fonctionnement de modalité et on oublie la finalité qui est d'obtenir une qualité de vie des salariés et des riverains qui soit correcte. On vient peu à peu à une des modalités qui sera la station de mesures atmosphériques.

Mme MELQUIOT

Concernant les améliorations en matière de bruit. Les travaux sur le mur ont permis un gain de 7 dB en moyenne. Il est intéressant d'avoir des échanges avec les riverains et si nous sommes concernés, au regard des rapports acoustiques, d'améliorer nos manières de travailler éventuellement. Nous avons modifié la position des paniers ce qui nous a permis de gagner 2 dB. En 2022, nous réparons le mur qui a été endommagé par l'activité.

M. BAYLE

Sur la photo, on voit les bords de rive à Anglet. A-t-il été déjà imaginé de végétaliser ces zones pour diminuer les impacts.

Mme BEDERE

Une étude avait été menée sur le Port de plaisance et n'avait pas abouti en raison des contraintes de stabilité de la digue.

Mme DEQUEKER

Il s'agissait de plantations sur la petite digue du Port de plaisance. Si vous faites référence à la zone de la Capitainerie, vous aurez connaissance des projets de la commune prochainement.

M. LUSSON

L'oxydateur mobile est utilisé pour les nettoyages de bac. On poursuit la rénovation de l'oxydateur fixe.

En 2022, on poursuit les opérations de nettoyage de bacs. On a également travaillé la sensibilisation pour le déchargement de navires.

M. BOTELLA

Vous dégazez avant l'ouverture du bac et ensuite nettoyage ?

M. LUSSON

Le nettoyage se fait depuis l'extérieur, avec tous les trous d'homme fermés, grâce à l'oxydateur mobile.

Mme DELAVENNE

TIMAC AGRO, vous ne dites rien au sujet des poussières.

M. KHAMMOUNI

Nous travaillons des produits pulvérulents. Nous avons un projet gestion des eaux pour maîtriser les poussières aussi et qu'elles ne se retrouvent pas dans la nature. Au niveau des salariés, nous avons des réglementations qui nous imposent de contrôles que nous faisons. Les personnels portent des capteurs régulièrement sur eux pour vérifier l'exposition aux poussières.

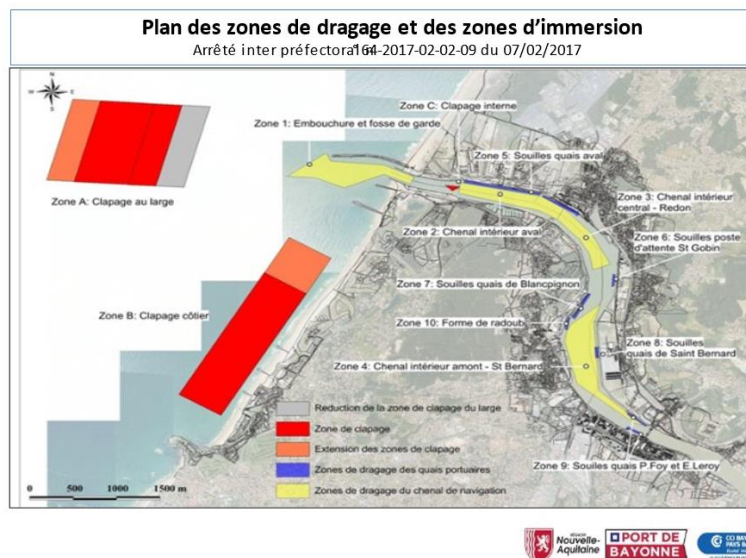
M. BERGE

Bien évidemment, on n'est pas encore à des niveaux satisfaisants. Comme Michel, j'ai quelques années d'antériorité et j'ai vu passer de nombreux directeurs. Je peux vous assurer que les représentants actuels sont de vrais interlocuteurs avec lesquels nous pouvons travailler. Nous espérons pouvoir continuer à avancer ensemble.

Bilan des dragages 2021

M. DE RECY – CCI BAYONNE PAYS BASQUE.

- ❖ Plan des zones de dragage et des zones d'immersion.
- ❖ Volumes dragués/clapés en 2021.
- ❖ Evolution depuis 2009.
 - Evolution des volumes dragués à l'embouchure/clapés en zone côtière.
 - Evolution du volume total dragué et de la répartition par zone de clapage.
 - Evolution du volume total dragué à Saint Bernard et dans la souille du quai Saint Bernard.
- ❖ Bilan de l'année 2021 face à l'intérêt technique d'avoir une drague à demeure pour le port de Bayonne.
- ❖ Evolution des fonds de la zone côtière depuis le 18 septembre 2020.
- ❖ Suivis environnementaux des opérations de dragage et d'immersion.
- ❖ Perspectives 2022.

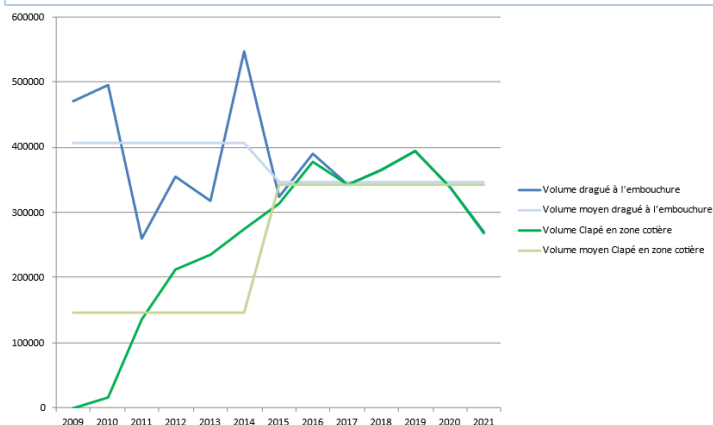


Volumes dragués et clapés en 2021

	Volumes dragués		Volumes clapés	
Sable	Embouchure	269 237m ³	Zone côtière	267 558m ³
			soit	99,4%
Vases	Chenaux intérieurs et souilles	201 861m ³	Zone du large	1 679 m ³
			Zone du large	201 861m ³
			Zone interne	0 m ³
	Total	471 098 m ³	Total	471 098 m ³

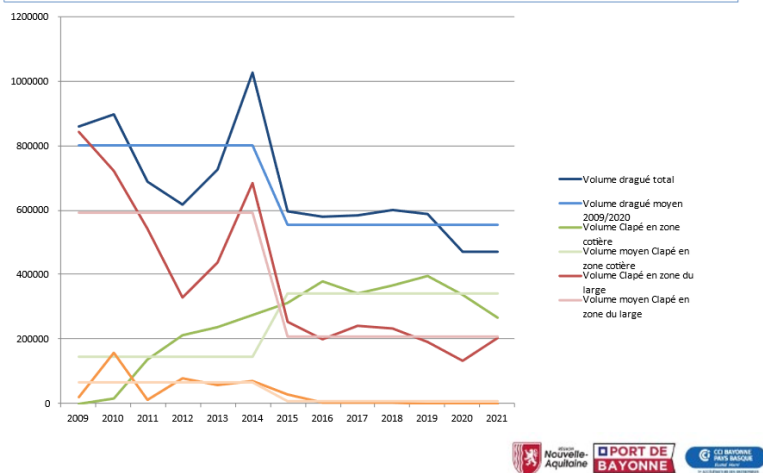


Evolution des volumes dragués à l'embouchure/clapés en zone côtière depuis 2009

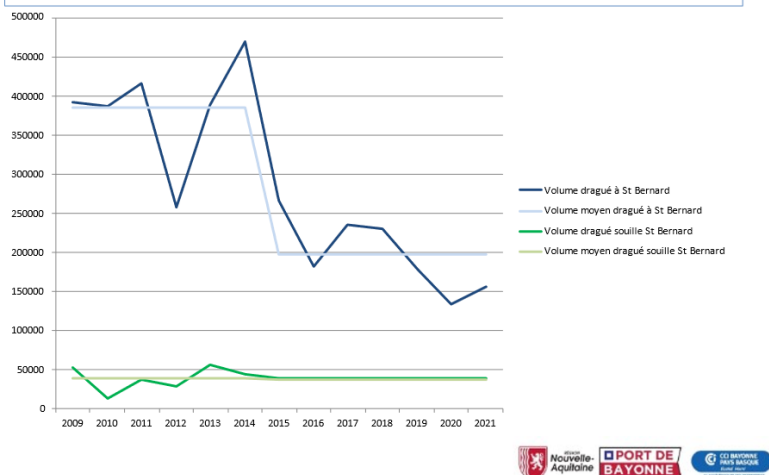


+ Depuis 2015 on approche les 100% clapés.

Evolution du volume total dragué et de la répartition par zone de clapage depuis 2009



Evolution du volume total dragué à Saint Bernard et dans la souille du quai Saint Bernard depuis 2009

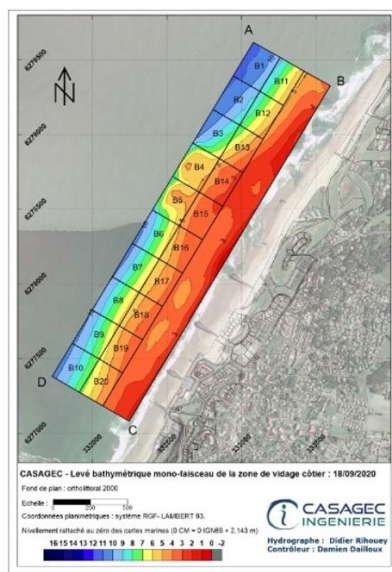


+ St Bernard : diminution du volume dragué par la présence à demeure.

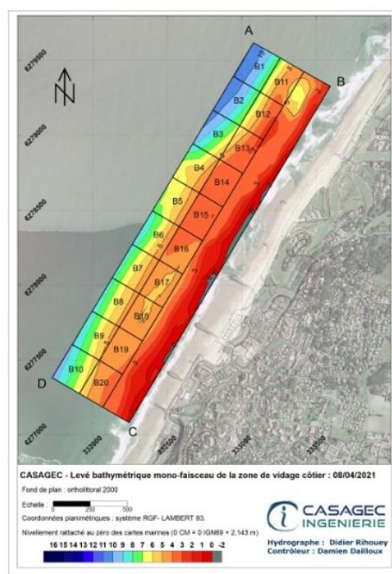
Bilan de l'année 2021 face à l'intérêt technique d'avoir une drague à demeure pour le port de Bayonne

Intérêt	Bilan 2021
- Adapter les périodes de dragage à l'embouchure pour permettre le clapage côtier. - Diminution des volumes dragués. - Diminution des volumes clapés en zone interne. - Accès des navires de 20 000 tonnes 365 jours par an. - retombées économique locales liées aux dépenses de dragage	99,4 % des sables clapés, 267558 m³ contre 145148 m³ en moyenne avant 2015 471098 m³ contre en moyenne 802212 m³ avant 2015. 0 m³ contre 64772m³ en moyenne avant 2015. - Aucune limitation de tirant d'eau d'accès en 2021. 1,67M€/an de budget de fonctionnement

+ Bathymétrie : carte des profondeurs sous le niveau de la mer établi.

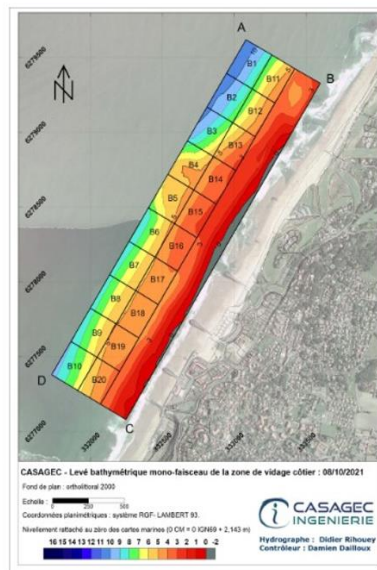


- Bathymétrie de la zone côtière effectuée le 18/09/2020

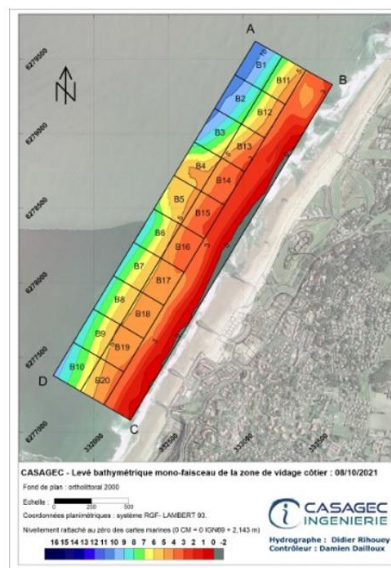


- Bathymétrie de la zone côtière effectuée le 08/04/2021





- Bathymétrie de la zone côtière effectuée le 08/10/2021

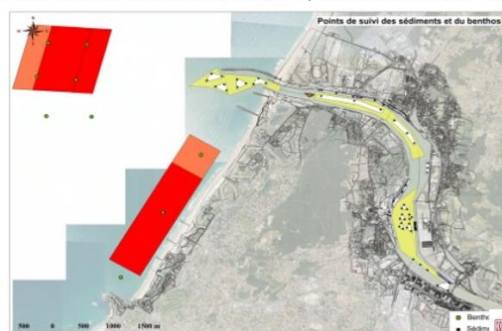


- Bathymétrie de la zone côtière effectuée le 08/10/2021
- Volumes clapés en 2021:
- B1, 34 744 m³
- B2, 27 839 m³
- B4, 108 243 m³
- B5, 89 326 m³
- B11, 4 535 m³
- B12, 983 m³
- B14, 1 005 m³
- B15, 882 m³
- Total 267 558 m³



Suivis environnementaux des opérations de dragage et d'immersion

- ❖ Suivi bathymétrique mensuel des zones de dragage et semestriel des zones de clapage
- ❖ Suivi semestriel de la granulométrie et de la qualité chimique des sédiments au niveau des zones draguées au cours du semestre suivant. Au total 22 stations comprenant 66 points de prélèvement
- ❖ Suivi des invertébrés macrobenthiques sur les zones de clapage et de dragage



Perspectives 2022

- Poursuivre le dragage en appliquant ce nouvel arrêté et en répondant aux différentes demandes en matière de suivis et d'études.
- Présenter mensuellement au public les opérations de dragage à travers le site internet du port de Bayonne et annuellement aux associations par le biais d'une présentation au S3PI et au SAGE.
- Poursuivre les clapages côtiers afin de préserver le trait de côte en concentrant les clapages sur les zones B1, B2, B11 et B12 (Plage nord d'Anglet)

**Questions-Réponses**

M. BAYLE

Réagissant au propose de M. DE RECY, concernant la situation de clapage au large des sables dragués à l'embouchure au détriment de la côte angloise par manque de temps, formule la remarque suivante: On privilégie le Port de Bayonne à l'érosion des plages d'Anglet. Le contribuable anglois va donc payer les conséquences du dragage de l'embouchure de l'Adour.

M. DE RECY

La quantité de sable clapé sur les plages est limitée aux besoins de dragage à l'embouchure. On ne peut pas faire plus, c'est lié à l'arrêté. Quand les conditions nautiques ne permettent pas de claper sur les plages on va claper au large.

M. BAYLE

Il y a les 2 mois l'été et 3 mois l'hiver sans clapage. Par le passé, il y a eu des autorisations pour pouvoir rattraper ces retards. Est-ce envisageable à nouveau ?

M. DE RECY

En 2020, j'ai fait une demande d'autorisation spéciale pour le clapage sur les plages d'Anglet au cours des 3 premières semaines de juillet avec des suivis particuliers (faisable que sur certains jours/Labo d'analyse). Pour 2022, la question ne s'est pas encore posée. Mi-mars est la période où les conditions nautiques s'améliorent et où on devrait pouvoir draguer à l'embouchure et claper sur les plages. Maintenant, je ne maîtrise pas la météo donc je ne peux pas vous dire à ce jour, si, fin juin, nous aurons rempli nos objectifs relatifs aux volumes à draguer.

M. BERGE

Quel volume représenterait ce qui n'est pas clapé ? On a demandé au délégataire que ce soit minime. Entre 1 et 3% cela nous semble tout à fait acceptable. En 2013, on était sur 100% de perte. On est attentif par rapport à ces éléments.

Il faut également rappeler qu'avant la drague à demeure, le coût d'exploitation se situait entre 2,1 et 3 millions d'euros par an.

M. DE RECY

C'est une décision prise en 2021, de l'ordre de 2000m3.

M. GUNSETT

La ville d'Anglet rejoint vos propos. On a toujours eu des clapages de 100%. Il faut tenir cet objectif et rester dans des proportions très minimales de clapages au large. Je ne vois pas en quoi on ne pourrait pas y arriver au regard de l'expérience des années passées.

M. MARTY

Je me permets de réagir pour indiquer que le souhait est réellement partagé par la CCI. Notre objectif est de claper un maximum de sables sur les plages. On a aussi l'obligation de maintenir des fonds. Si on doit le faire et qu'on n'a pas la possibilité de claper sur les plages, on ne jouera pas sur la sécurité de nos marins ni sur celle de l'entrée du Port. Ce sera contraint et forcé par les conditions.

M. BOTELLA

Il faut se poser la question de la durabilité de cette opération de clapage en mer. De plus en plus de positions scientifiques signalent la destruction opérée par la turbidité générée par certaines opérations. Les pouvoirs publics peuvent-ils nous indiquer s'il y a un risque d'interdiction à venir.

M. AGOSTINI

L'information à ce jour, comme nous l'avons évoqué en réunion du Bureau, est qu'il y a des seuils qui imposent des règles spécifiques. En cas de dépassement, les matériaux ne sont pas jugés comme étant propres au clapage, on peut être conduit à les traiter à terre. Aujourd'hui, le site du Port de Bayonne est toujours en dessous des seuils donc n'a pas de contrainte de traitement à terre.

On a été interrogé par le Ministère. L'étude est en cours. On peut s'attendre à un durcissement. Il y a un équilibre économique à trouver, si on demande au Port de Bayonne de ne plus claper et de valoriser à terre en multipliant par X les coûts, il n'est pas certain qu'il soit en capacité de les supporter. L'aspect environnemental prend du poids mais nous sommes également soumis à l'aspect économique. A ce jour, nous ne savons pas ce qu'il en sera. Il n'est pas exclu qu'il y ait des modifications à l'avenir. On réfléchit à l'échelle du Port à une mise à jour du Schéma Directeur d'Aménagement en introduisant cette hypothèse.

M. LE MOING SURZUR

Le clapage permet le maintien du sable et limite l'érosion. Si on arrête cette opération, potentiellement ce sont les plages qui disparaissent. Ce contexte entrera en ligne de compte dans l'analyse de la situation locale.

M. BERGE

On espère qu'une distinction sera faite entre les sédiments et les vases. Il y a un effet de charge sur les vases qui pourraient être de moins bonne qualité. On travaille déjà à des valorisations à terre pour ces vases. Pour les sédiments, on considère que le traitement à terre, avec réinjection dans le bâtiment par exemple, serait contre-productif du point de vue environnemental.

M. DE RECY

On travaille également sur la possibilité de valoriser les sédiments dans des étangs. Une thèse est faite sur le sujet. On va réaliser des prélèvements de 500l de sédiments pour faire des essais de bétons.

M. BAYLE

L'an passé, vous aviez évoqué la finalisation de l'étude des sédiments. Est-elle disponible ?

M. BERGE

Cette étude sera présentée prochainement, peut-être en septembre. Il faut d'abord qu'elle soit votée.

M. DE RECY

Je vous présente les résultats des analyses. Il y a énormément de paramètres et donc de résultats mais vous pouvez voir que le vert est largement dominant.

Il y a quelques cellules jaunes indiquant des dépassements qui ont donné lieu à des analyses écotoxicologiques.

Sur 5 dépassements, 1 seul prélèvement avait un niveau élevé. On a procédé aux analyses complémentaires et les résultats sont bons avec un impact faible sur le milieu marin. Les dragages ont été arrêtés dès connaissance des dépassements de seuils.

Les derniers prélèvements effectués en février montrent des sédiments propres. Nous attendons le feu vert de la DDTM pour reprendre les opérations.

M. BAYLE

La SEPANSO a été destinataire de ce tableau. On observe une récurrence de détection de HAP. On s'interroge sur les sources. Est-il possible que cela vienne de Raffineries du Midi ?

DE RECY

Du fait de sa localisation à l'aval, Raffineries du Midi ne peut pas être à la source. Le sédiment de St Bernard vient de l'amont.

Les dépassements portent sur des HAP présents dans les goudrons. Nous n'avons pas obligation de rechercher la provenance et je n'ai pas d'idée sur ce sujet. Je ne sais pas si on peut la rechercher du fait de la faiblesse des niveaux détectés.

M. BAYLE

Ce sont des sédiments très localisés. M. CHEVALIER évoquait le déclassement de la qualité des eaux de l'Adour en raison de PCB retrouvé à plusieurs endroits dans l'estuaire. Il indiquait qu'il s'agissait d'une pollution venant de l'amont qui avait été identifiée.

Les métaux lourds ne dépassent pas les seuils mais sont concentrés dans la zone du quai Saint Bernard.

On constate également que le secteur le plus impacté par les retombées atmosphériques se situe autour du chemin de Laharie, à proximité de Saint Bernard. On peut penser que par les ruissellements, les retombées pourraient être transportées jusqu'aux sédiments.

M. DE RECY

Il n'y a pas de dépassement en PCB. Pour les HAP sur St Bernard, j'ai lu que, ceux que nous retrouvons sont des HAP présents dans les gaz d'échappement.

M. BAYLE

Cela pourrait-il être lié à l'émissaire du ruisseau du Moulin d'Esbouc dans lequel se rejette la station de traitement des eaux usées ? Les PCB avaient été retrouvés en octobre 2018.

M. DE RECY

L'esbouc est à l'aval de St Bernard.

M. CINGAL

Cette zone qui récupère les pollutions finalement est une chance car elle permet de localiser et de traiter à terre, si besoin, de manière régulière.

M. DE RECY

On est aux alentours de 250000 m³ annuels. Le coût serait rédhibitoire.

M. BOTELLA

L'Adour est un système vivant qui a toujours déposé autour de l'ex-île devenue banc St Bernard artificiel. Il est nécessaire de suivre la qualité du bouchon vaseux et de l'Adour et de la Nive. L'UPPA avait prélevé et analysé ces sédiments en 2000 / 2003 à la demande du S3PI.

M. CINGAL

Lors de l'enquête publique, j'avais écrit au titre de SEPANSO LANDES que cet aménagement était risqué car il allait se reformer régulièrement des dépôts.

M. DE RECY

La zone du quai St Bernard est une zone de forte de sédimentation qui donne lieu à des dragages. Si l'étude du bouchon vaseux est imposée, nous la mènerons.

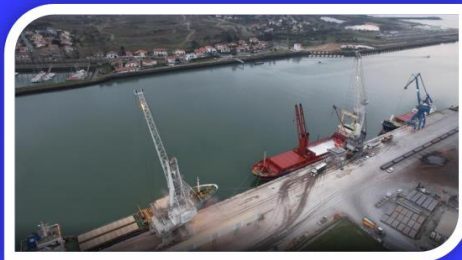
Etude de l'impact du déchargement sur les quais publics

M. LAJUSTICIA – CCI BAYONNE PAYS BASQUE.

M. AGIUS – LAE/PBE

Impact des manutentions navires Port de Bayonne

- Actions mises en place : procédures, équipements (bennes, tremies), navires (exclusion), études produits en amont
- Actions à venir
- Présentation des analyses/ prélèvements par LAE
- Navires analysés: phosphate, NPK, DAP







RETOMBÉES ATMOSPHÉRIQUES



- **Grues portuaires**
 - Alimentation 100% électrique de toutes les grues
 - 2 grues électrohydrauliques dernière génération en 2019
 - Procédure de manutention pulvérulents (standby manutention sous conditions)
- **Bennes**
 - Reprise des bennes de manutention pour étanchéité
 - Achat de bennes pour vracs solides pulvérulents
- **Trémies:**
 - Achat de 2 trémies dernière génération à dépoussiérage passif (2019+2021)
 - Capotage tapis grue/convoyeur
 - Optimisation de l'extracteur matière GR14 en 2022
 - Pesée embarquée sur la nouvelle trémie: plus de déchargement sur quai (surcharges ---)
- **Nettoyage :**
 - Racle, Balayeuse aspiratrice et valorisation poussières post manutention
- **Impact des poussières manutention dans l'Adour:**
 - Prélèvements/analyses en 2021/2022
 - CCI Bayonne Pays Basque

RETOMBÉES ATMOSPHÉRIQUES



- **Circulation**
 - Vitesse limitée à 30 km/h sur les quais
 - 2022/2023: faisabilité de nettoyage véhicules en sortie de terminaux
 - Capotage et étanchéité des remorques PL/Tracteurs
- **Navires**
 - Etudes préalables aux nouvelles marchandises (terre polluées, coke,...) sur les impacts potentiels de manutention: prescriptions autorité portuaire / Capitainerie/DREAL
 - Vigilance sur les rejets atmosphériques des navires en escale: contravention voire exclusion de certains sisterships polluants
 - Anticipation de l'alimentation électrique des navires en escale
 - Collecte sélective des déchets navires
- **Déchets flottants:** collecte MIFEN + mécanisée des spots de dépôt entre le pont Grenet et l'embouchure

11/03/2022

CCI Bayonne Pays Basque

4

EFFLUENTS



- **Quais/Terre-pleins:**
 - Réfection des quais CASTEL (ANGLET) avec pré-traitement avant rejet - 2014
 - Pré-traitement avant rejet sur le parc de stockage Saint-Bernard - 2017
 - Pré-traitement avant rejet forme de radoub - 2018
 - Reprofilage des terre-pleins de Tarnos
 - Etude émissaires en cours
- **Pré-traitement**
 - Curage bimensuel des regards EP
 - Vidange semestrielle et traitement des boues de déboueurs/séparateurs hydrocarbures
 - Curage/entretien annuel du bassin de rétention Saint-Bernard + Blancpignon (magasin général)
 - Contrôle rejets trimestriels et annuels
- **Nettoyage**
 - Nettoyage à la benne proscrit (2021)
 - Actions 2022 pour canalisation des effluents de nettoyage outillage à la lance

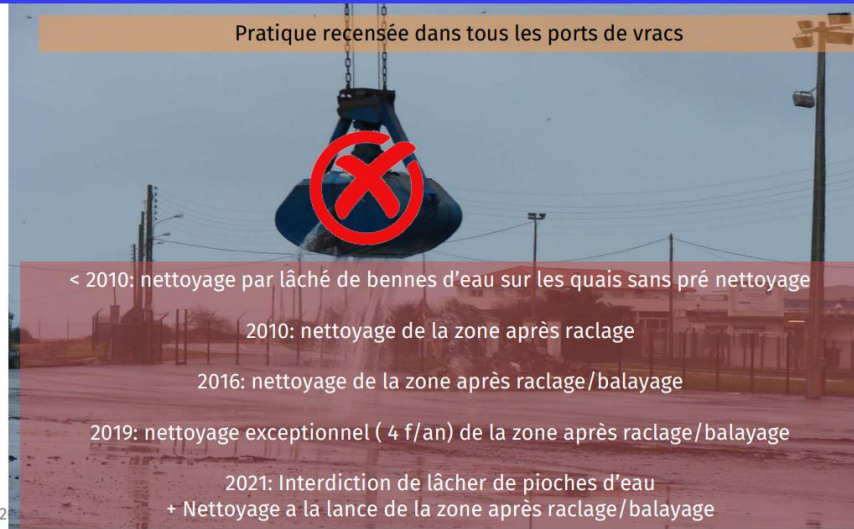
11/03/2022

CCI Bayonne Pays Basque

5

Le lâcher de bennes pour nettoyage

Pratique recensée dans tous les ports de vracs



11/03/2

6

+ Cette pratique de nettoyage, bien qu'utilisée partout en France, n'existe plus sur le Port de Bayonne.

Prévention des envols poussières





- + Les stocks de soufre ne sont pas amenés à se généraliser. Les zones sont collectées à 100%. Les quais peuvent supporter des charges en vrac sans dépasser les limites autorisées.
- + Les quais ne sont pas équipés à ce jour mais sont dimensionnés pour le branchement électrique des bateaux lorsqu'ils y seront contraints.
- + Les eaux du Port de plaisance d'Anglet sont-elles collectées ? Gérées par la CAPB, la réponse n'est pas délivrée en réunion.

LAE Laboratoire d'Analyses en Environnement

PBE Pays Basque Environnement

Evaluation de l'impact de déchargements de navires sur l'Adour

Dominique AGIUS
Docteur en chimie - Directeur

Vendredi 11 Mars 2022

Fiche d'identité

- Création en 2007
- Accréditation COFRAC - Norme ISO 17025
- Agrément Ministère de la Santé
- Agrément Ministère de l'Environnement
- Analyses: Eaux – Air – Surfaces – Sol
- Plus de 400 clients
- Nouvelle agence au Pays Basque en 2018
- Laboratoire à LAHONCE juin 2021
- Accréditation COFRAC en janvier 2022



NOS RÉFÉRENCES CLIENTS

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • CCI Bayonne • Syndicat Mixte Bil ta garbi (Bayonne) • Agur (Hendaye) • Celsa (Tarnos) • Département des Pyrénées Atlantiques • Tannerie Remy CARIAT • GHT pays-basque – Hôpital de saint palais • GHT pays-basque – Hôpital de bayonne • Polyclinique Cote Basque Sud (Saint Jean de Luz) • Clinique AGUILERA (biarritz) • BBRAUN (Saint Jean de Luz) • Emac (Mauléon) • Laminoir des Landes (Tarnos) • Alkion (Tarnos) • Laboratoire Fareva (Pau) | <ul style="list-style-type: none"> • Clinique Saint Cyprien (Toulouse) • Clinique D'Aufrery (Pin Balma) • Hemodia (Labège) • Innoset (Escalquens) • Airbus (Toulouse) • Laboratoire Pierre Fabre (Castres) • Coca Cola (Castanet Tolosan) • Centre National d'Etude Spatial (Toulouse) • Spie Batignolles (Toulouse) |
|--|---|

Liste non exhaustive

L'ENVIRONNEMENT



EAUX

- Eaux résiduaires
- Bilan pollution 24h00
- Eaux souterraines: piézomètres
- Eaux de surface: rivières, étangs
- Risques légionelles (ECS – TAR)
- Eau de consommation humaine (D1, D2, RP, P1 et P2)

SOL

- Valeurs agronomiques
- Classement des déchets
- Analyses physico-chimiques
- Ecotoxicologie

AIR

- Retombées de poussières
- Poussières inhalables
- Poussières alvéolaires
- Mesures d'air en ambiance de travail
- Polluants organiques et minéraux



CONTEXTE DE L'ÉTUDE

L'étude a pour but l'analyse et la caractérisation des impacts potentiels sur l'Adour des produits manutentionnés sur la zone portuaire de Tarnos (étape 1), la réalisation des mesures de concentration des composés majeurs identifiés comme ayant un impact potentiel (étape 2), et l'analyse des résultats, laquelle permettra de déterminer les impacts à réduire (étape 3) et de conclure (étape 4).

PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

L'estuaire de l'Adour débouche au cœur de la zone cotière basco-landaise. Il reçoit la quasi-totalité des eaux de drainage du bassin versant du fleuve.

C'est le lieu de rencontre entre des eaux douces et salées où interviennent de nombreux processus physico-chimiques. De ce fait, il constitue une niche écologique et une zone de reproduction pour de nombreux poissons.

Il est défini par une taille réduite et une embouchure fortement urbanisée et industrialisée.

Le trafic portuaire du Port de Bayonne oscille entre 2 et 4 millions de tonnes suivant les exercices (maïs, métaux, produits chimiques, hydrocarbures, bois, engrais, etc.).

Les produits manutentionnés sur les quais gérés par la Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque (CCI BPB) étudiés ici sont des engrais.

ÉTAPE 1

Évaluation et caractérisation des impacts potentiels sur l'Adour des produits manutentionnés sur la zone portuaire de Tarnos

MATIERES DECHARGEES	DONNEES ENVIRONNEMENTALES DISPONIBLES
NPK	En grande quantité : risque d'eutrophisation des eaux de surface et risque de contamination au nitrate du sol ou des eaux de surface Toxicité légère pour la vie aquatique
PHOSPHATE AMMONIUM DIBASIQUE (DAP)	Toxicité faible pour les organismes vivants dans terre et eau - Quantité importante dangereuse pour les eaux superficielles
PHOSPHATE TRICALCIQUE	Substance nutritive : risque d'eutrophisation
PHOSPHATE AMMONIUM MONOBASIQUE (MAP)	Substance nutritive : risque d'eutrophisation
PHOSPHATE DE CALCIUM	Substance nutritive : risque d'eutrophisation

Les composés susceptibles de se retrouver dans l'Adour constituent les paramètres suivis en laboratoire.

Ces paramètres sont principalement les éléments nutritifs suivants :

- l'azote Kjeldahl
- l'ammonium
- le phosphore total

Produit déchargé	Solubilité	Analyses à réaliser
DAP : Di-Ammonium phosphate	Hautement soluble	Azote Kjeldahl (mg/L de N)
Phosphate Naturel Brut	Non soluble	Matières En Suspension (mg/L) Ammonium (mg/L NH ₄) Phosphore total (mg/L de P)
NPK	Soluble	Azote Kjeldahl (mg/L de N)

ÉTAPE 2

Réalisation des mesures de concentration
CAMPAGNE DE PRELEVEMENT

- Une phase d'observation au cours de laquelle une fiche de données de terrain est renseignée.
- Des prélèvements d'eau au niveau du bord du quai et au milieu de l'Adour. Une fiche de prélèvement ainsi qu'une fiche de résultats d'analyses sont éditées pour chaque point de prélèvement.
- La réalisation d'une fiche de synthèse



ÉTAPE 2

Réalisation des mesures de concentration

- Paramètres analysés in situ selon les normes FDT 90 523-1 et NF EN ISO 19458
- Les paramètres in situ sont sous accréditation COFRAC (1-2343 rév 16)
- La température de l'eau, le pH, l'oxygène dissous et la conductivité sont mesurés à l'aide d'un multiparamètre équipé de différentes sondes de mesure (Multiparamètre WTW 340 i). Le multiparamètre fait l'objet d'un calibrage au laboratoire avant chaque campagne de prélèvement.
- Les mesures in situ sont faites dans un seau rempli avec de l'eau prélevée au niveau du point de prélèvement. Les paramètres mesurés sont les suivants : température de l'eau, pH, conductivité à 25°C et salinité, oxygène dissous et saturation en oxygène.
- Les résultats sont notés sur la feuille de prélèvement et également enregistrés sur l'appareil avant transmission des données.

ÉTAPE 2

Réalisation des mesures de concentration

ANALYSES À RÉALISER

Produit déchargé	Solubilité	Analyses à réaliser
DAP : Di-Ammonium phosphate	Hautement soluble	Azote Kjeldhal (mg/L de N)
Phosphate Naturel Brut	Non soluble	Matières En Suspension (mg/L) Ammonium (mg/L NH ₄) Phosphore total (mg/L de P)
NPK	Soluble	Azote Kjeldhal (mg/L de N)

ÉTAPE 2

Réalisation des mesures de concentration

NORMES UTILISEES

Pour l'analyse de la qualité globale (campagnes réalisées avec déchargement), l'ensemble des paramètres est analysé sous accréditation COFRAC (1-2343 rév 16) :

- Matières en suspension : norme NF EN 872
- Azote Kjeldahl : norme NF EN 25663
- Ammonium : méthode interne DOC-00015240
- Phosphore total : norme NF EN ISO 11885
- Indice Hydrocarbure : norme NF EN ISO9377-2

RÉFÉRENTIEL UTILISÉ

- Le référentiel utilisé pour interpréter les résultats est la circulaire DCE 2005/12 relative à la définition du « bon état » et à la constitution des référentiels pour les eaux douces de surface (cours d'eau, plans d'eau), en application de la directive européenne 2000/60/DCE du 23 octobre 2000, ainsi qu'à la démarche à adopter pendant la phase transitoire (2005-2007).
- A ce titre, le Système d'Evaluation de la Qualité de l'Eau Version 1 (SEQ- Eau V1) est utilisé pour les études réalisées sur les milieux aquatiques.

ÉTAPE 2

Réalisation des mesures de concentration

Les classes de qualité pour les paramètres nous intéressant sont les suivantes

	Bleu	Vert	Jaune	Orange	Rouge
MES (mg/L)	<5	25	38	50	>50
DCO (mg/L)	<20	30	40	80	>80
Ammonium (mg/L)	<0.1	0.5	2	5	>5
Nitrates (mg/L)	<2	10	25	50	>50
Nitrites (mg/L)	<0.03	0.1	0.5	1	>1
Azote Kjeldahl (mg/L de N)	<1	2	4	6	>6
Orthophosphates (mg/L)	<0.1	0.5	1	2	>2
Phosphore total (mg/L de P)	<0.05	0.2	0.5	1	>1

ÉTAPE 2

Réalisation des mesures de concentration

Données générales

Date : 16/02/2021
 Heure : intervention de 9h à 9h30
 Navire Brigitte M : déchargement de DAP/NPK
 Marée montante (coefficient : 78/73)
 Basse mer : 07h20
 Vent : S 28

BRIGITTE M
 Déchargement de DAP/NPK
 Quai de Tarnos
 16/02/2021 à 9h
 Vent : S 28
 Coef. : 78/73
 PM : 7h20



Résultats d'analyses : présentés de l'Amont vers l'Aval.

	Amont bateau	Aval bateau	Bord du quai Tarnos.Amont	Bord du quai Tarnos.Aval
	Navire Brigitte M : déchargement de DAP/NPK	Navire Brigitte M : déchargement de DAP/NPK	Navire Brigitte M : déchargement de DAP/NPK	Navire Brigitte M : déchargement de DAP/NPK
pH	7.8	7.8	7.7	7.8
Température (iC)	10.9	10.9	11	11.1
Conductivité (µS/cm) (25iC)	8778	9322	9105	8244
Oxygène dissous (mg/L) avec correction de salinité	10.8	10.9	10.7	11.1
Azote Kjeldahl (mg/L de N)	< 3	< 3	< 3	< 3

ÉTAPE 2

Réalisation des mesures de concentration

Données générales

Date : 15/07/2021
Heure : intervention de 09h à 9h30
Marée montante (coefficient : 71/68),
Basse mer : 14h55

Résultats d'analyses : présentés de l'Amont vers l'Aval.

	Amont bateau Navire BRENS déchargement phosphate	Milieu bateau Navire BRENS déchargement phosphate	Aval bateau Navire BRENS déchargement phosphate	Amont pont Grenet Navires de déchargement de phosphate et soufre en manutention	Aval embouchure Navires de déchargement de phosphate et soufre en manutention
pH	8.1	8.1	8.1	8	8.1
Température (°C)	20.3	20.4	20.3	20.5	20.1
Conductivité (µS/cm) (25°C)	21040	30940	35420	15510	47650
Oxygène dissous (mg/L) avec correction de salinité	5.4	5.2	5	5.7	5.1
MES (mg/L)	20	19	11	11	25
Ammonium (mg/L)				0.124	< 0.03
Azote Kjeldahl (mg/L de N)				< 3	< 3
Phosphore total (mg/L)	0.0073	0.0096	0.0073	0.0076	<0.005
Indice hydrocarbure				0.36	0.47

BRENS
Déchargement de Phosphate

Quai de Tarnos

15/07/2021 à 9h

Vent: NNO 28

Coef.: 71/68
BM: 15h00



ÉTAPE 2

Réalisation des mesures de concentration

Données générales

Date : 27/01/2022
Heure : intervention de 15h00 à 16h30
Marée montante (coefficient : 50)
basse mer : 11h56
Vent: NO 28

Résultats d'analyses : présentés de l'Amont vers l'Aval.

	Amont bateau Navire ZAIM H Déchargement de phosphate	Milieu bateau Navire ZAIM H Déchargement de phosphate	Aval bateau Navire ZAIM H Déchargement de phosphate	Amont pont Grenet Navires de déchargement de phosphate et soufre mais ferraille en manutention	Aval embouchure Navires de déchargement de phosphate et soufre mais ferraille en manutention
pH	7.8	7.9	8	8	8
Température (°C)	10.3	12.8	12.6	6.3	6.2
Conductivité (µS/cm) (25°C)	27570	26100	31200	17630	32970
Oxygène dissous (mg/L) avec correction de salinité	7.3	7.3	5	7.9	6.6
MES (mg/L)	20	15	19	24	22
Ammonium (mg/L)				0.463	0.515
Azote Kjeldahl (mg/L de N)				< 3	< 3
Phosphore total (mg/L)	0.052	0.062	0.23	0.062	0.19
Indice hydrocarbure				0.10	0.10

ZAIM H
Déchargement de Phosphate

Quai de Tarnos

27/01/2022 à 12h00

Vent: NO 28

Coef.: 50
PM: 11h56

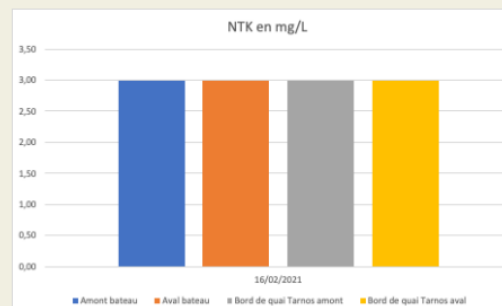


ÉTAPE 3

Synthèse des résultats et détermination des impacts à réduire

DECHARGEMENTS DE DAP/NPK

- L'évaluation de l'impact du déchargement est effectuée par comparaison de la valeur en Azote Kjeldahl (mg/L de N).
- L'urée étant un azote organique, l'azote Kjeldahl est un bon indicateur pour évaluer l'impact du déchargement. Ce paramètre permet de comparer la qualité de l'eau avec le référentiel du SEQ-Eau.
- Le graphe suivant représente les concentrations en Azote Kjeldahl.
- Pour l'intervention réalisée le 16/02/2022, il n'y a pas d'impact sur la teneur en Azote Kjeldahl qui reste inférieure sur l'ensemble des points à la limite de détection de 3 mg/l.

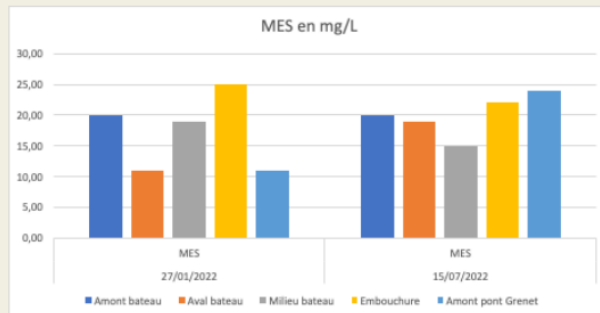


ÉTAPE 3

Synthèse des résultats et détermination des impacts à réduire

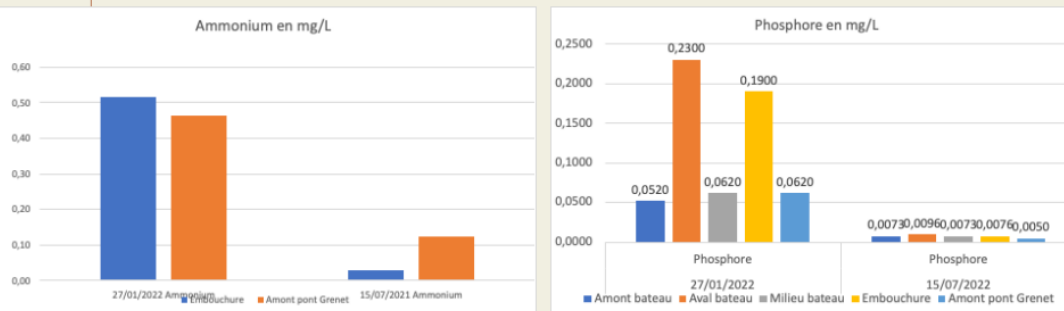
DECHARGEMENTS DE PHOSPHATE NATUREL BRUT

- Le phosphate naturel brut étant très faiblement soluble, l'évaluation de l'impact du déchargement est effectuée par la mesure des matières en suspension. Les analyses du phosphore total et de l'ammonium ont été également réalisées.
- Les graphiques suivants représentant les concentrations en MES et en Phosphore total pour l'ensemble des interventions.



ÉTAPE 3

Synthèse des résultats et détermination des impacts à réduire



ÉTAPE 4

Conclusion générale

Sur l'ensemble des interventions, nous n'avons pas observé un impact du déchargement par une augmentation significative des concentrations au niveau des différents points de prélèvements, notamment en ce qui concerne l'ammonium, composé identifié comme étant le plus toxique vis-à-vis de la vie aquatique.

- + Demande : Nombre de bateaux de phosphate par an / à compléter. Les mesures ont été faites sur des bateaux émettant des poussières en quantité pour qu'elle soit significative.
- + Demande : Analyse des minerais qui entrent dans le Port de Bayonne. Pas de réponse en plénière.
- + Des campagnes de mesure de radioactivité et de métaux lourds sont faites régulièrement mais pas dans cette étude.
- + Des Fiches de Données de Sécurité sont fournies pour tous les produits déchargés.
- + On ne retrouve pas de Cadmium au dessus de N1 mais il y en a.
- + Il y a une différence entre le phosphate naturel (non soluble dans l'eau) tel qu'utilisé par TIMAC AGRO et les autres phosphates de différentes formulations chimiques (potentiellement solubles).
- + Le phosphate mesuré dans l'eau ne provient pas des déchargements de phosphate insoluble manutentionnés sur le Port.

QUESTIONS DIVERSES

Point communication étude de zone

Les courriers ont été envoyés aux communes concernées par l'étude de zone (Bayonne, Boucau, Anglet et Tarnos) le 5 novembre 2021.

Un courrier de convocation invitant les riverains à un entretien avec un médecin de l'ARS a été envoyé le 5 novembre 2021.

Une réunion s'est tenue le 16 décembre 2021 à la sous-préfecture de Bayonne avec les communes qui ont des espaces publics impactés (Boucau, Anglet et Tarnos). Les échanges se sont orientés sur les solutions possibles d'aménagement vis-à-vis des pollutions résiduelles sur les espaces publics.

Les entretiens se sont tenus les 2 et 3 décembre 2021. Sur les 15 foyers de riverains qui ont fait l'objet de prélèvements et d'analyses dans le cadre de l'étude de zone, 6 se sont manifestés et ont pu avoir un entretien avec le médecin de l'ARS. Pour les 9 foyers restant, un courrier avec les résultats des analyses spécifiques à leur foyer et les questions/réponses, a été envoyé le 24 décembre 2021. Dans ce courrier, il était proposé de contacter l'ARS pour obtenir un entretien téléphonique ou une visioconférence avec un médecin de l'ARS. A l'heure actuelle, aucun des 9 foyers de riverains n'a contacté l'ARS suite à ce dernier courrier.

Sur la commune d'Anglet, la DREAL avec les représentants de la commune, les espaces publics concernés ont été identifiés et examinés. Il s'agit d'un terrain privé des douanes, à proximité du champ de tir, ce qui explique la présence de plomb. Il est préconisé aux services en présence de vérifier les paramètres régulièrement et d'interdire l'accès aux enfants.

Le même travail est programmé sur la commune de Boucau.

Concernant la suite, il est prévu d'organiser une conférence de presse, dès qu'on sera prêt notamment sur la question des espaces publics. On devra tenir compte de la période de réserve relative aux élections présidentielles et législatives.

Mme HARDOUIN

Nous sommes en copie d'un courrier des associations adressées aux Préfets des Landes et des Pyrénées Atlantiques. (en PJ)

Je rappelle que plusieurs sujets portés en « questions diverses » seront traités au cours des plénières à venir de juin et de septembre.

Plénière juin « Connaissances complémentaires sur l'Eau/Estuaire : intrusion saline dans les nappes (BRGM) + CD40, Etude GIS et CAPB, UPPA, micropolluants (INERIS), Eaux de ballast, convention OSPAR, pollution air/bateau (Capitainerie, Affaires Maritimes)», Résultats investigations CAPB / Région sur les 150 exutoires à l'Adour.

Plénière septembre « Réflexions et stratégies pour l'avenir du Port de Bayonne ».

M. BOTELLA

Lecture des questions transmises

S3PI Estuaire de l'Adour : complément questions pour plénière 11 03 2022

Guerre de M Poutine et menaces : quelle prévention pour territoire S3PI. Rappel bombardement d'un sous-marin sur le Port de Bayonne au cours de 14-18.

Charte Environnement : insertion site@ S3PI, rappel Conseil Constitutionnel, application pour quand ?

EDZ suite : Reste à étudier les dioxines, furanes, PCB, la radioactivité, les embruns. Observations sanitaires à intégrer.

Pollution de l'air : rappel de la demande de station de mesures et asservissement. Nouvelles normes OMS (:2).

Banc St Bernard : on revit le syndrome créosote dans le quartier avec l'épisode des retombées de tourbe sur tout le quartier. Le Restaurant MATTIN a été empêché par la pollution. Nous demandons le déménagement d'une telle activité comme cela s'était réalisé pour les traverses créosotées reportées sur les espaces à l'aval du port. Les stockages sur le banc St Bernard doivent être maîtrisés.

Bruit : objectifs CELSA France.

PHOSPHATE : quelle durabilité pour ce produit ? Il est nécessaire de progresser.

Suite à l'expérience de la fuite pétrole brut et à l'utilisation de phosphates pour le colmatage des récepteurs de la pluie sur la route de BM ce jour-là : Nous demandons la mise en place d'appareils de mesures sur l'Adour entre Calle Boucau et « Petite mer » Tarnos.

Nappe phréatique : étude DREAL/BRGM, investigation inter-nappes.

En vue prochaine plénière

Plénière EAU suite : les interventions demandées

Pluvial ZIP Mairie de Tarnos : réseaux, exutoires à l'Adour, contrôles rejets.

Etude exutoires à l'Estuaire – Région Nouvelle-Aquitaine/CAPB

Océan Atlantique NE : Convention Oskar engagements environnementaux :

INERIS / OFB apport Plan national micropolluants 2016/2021, résultats sur le territoire S3PI Estuaire de l'Adour.

Aéronautique : Safran, Dassault : Présentation des bilans des rejets RSDE, CO2, nouveau carburant.

Friches industrielles : Fertiladour radioactivité (Groupe Roulier), Raffinerie du Midi HC et créosote, Point P/CCI terres polluées cokerie Forges de l'Adour, scories polluées stock Salinas/CCI.

M. DUBERT

Aucune suite n'a été donnée par le gestionnaire des scories.

M. BILHERE

Lecture des questions transmises

- CSS :

Énoncées en séance SPPPI du 4 déc. 2020 et relayées par le SPPPI, l'AMIC et SOS Littoral demandent à participer aux comités de santé et de sécurité (CSS). La réponse du sous-préfet JONATHAN fut : « La composition de la CSS est définie par arrêté préfectoral. Nous allons examiner votre demande et vous apporter une réponse dès que possible. »

M. LE MOING SURZUR

Ce sont des structures collégiales. Si on ajoute une association, il faut sortir une association déjà membre. Je suis ouvert à présenter à M. Le Préfet des modifications dans ces termes.

M. BILHERE

Lecture des questions transmises

-PPRT : (PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES) :

Le PPRT Site SEVESO seuil haut ne figure pas en ligne.

- Station ATMO :

La récente étude ATMO, quoique parcellaire – dans le temps et dans l'espace – a tout de même révélé que plus on se rapproche de la ZIP plus on constate des niveaux de pics élevés de gaz nocifs, COV et micro-particules ; on y a découvert des pics qui étaient moins visibles dans l'étude de zone.

Face aux demandes maintes fois répétées d'installer une station ATMO industrielle en analyse permanente, les échappatoires suivantes ont été annoncées :

. Concernant la demande de station ATMO les coûts de matériel et de fonctionnement sont significatifs.

. Ce n'est pas ATMO qui peut décider d'installer une station.

L'AMIC renouvelle la demande d'installation de station(s) ATMO industrielles en analyse permanente et attend de vraies réponses.

- Qualité des eaux :

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), le SAGE Adour FRFT aval ont su poser un état des lieux peu reluisant : des taux anormaux de mercure (Hg), métolachlore (désherbant), AMPA (un produit de dégradation du glyphosate (herbicide non sélectif)) existent; les concentrations en tributylétain (TBT) dans l'eau sont importantes ; des concentrations importantes de certains PCB, dépassant régulièrement l'EAC 1, ont également été mises en évidence dans les sédiments de l'estuaire. Il est important de noter que les concentrations sont en augmentation par rapport aux données existantes de 1999. Dans la matière vivante, des concentrations significatives ont été retrouvées en Cadmium (métal lourd) et en benzo(a)pyrène (HAP). Il n'est pas possible d'être satisfait de l'état global, écologique et chimique des 2 masses d'eau de transition et de la masse d'eau côtière.

Pareillement, la réunion plénière du SPPPI /Adour du 26 novembre 2/ Focus sur l'estuaire de l'Adour FRFT 07, propose un qualificatif de mauvais état chimique (notamment PCB 118).

A cette même séance du SPPPI, l'institution Adour/SAGE Adour aval dresse de piètres conclusions quant à la qualité des eaux.

Il a été répondu que la police de l'eau relève de la DDTM. En regroupant, en 2010, les missions des services de l'équipement, de l'agriculture et de la forêt, des affaires maritimes et du service de l'environnement de la préfecture, l'État s'est doté ainsi d'une capacité d'analyse renforcée.

D'où les questions précises des riverains que nous représentons :

- pourquoi l'État ne dresse-t-il pas l'inventaire de tous les émissaires qui rejettent des effluents dans l'espace naturel ?

- pourquoi l'État ne suit-il pas précisément les lâchers et débordements de stations d'épuration ?

- pourquoi l'État ferme-t-il les yeux sur les rejets d'eaux usées non traitées, notamment pile en face de la sous-préfecture de Bayonne ?

M. AGOSTINI

La Région travaille à la création d'un SIG repérant les émissaires. Il est plus compliqué, et c'est en cours, d'identifier le réseau débouchant sur ces émissaires.

Il y a deux objectifs :

- Connaître physiquement les réseaux pour savoir ce qui traverse le domaine.
- Connaître l'état de la qualité des effluents dans les réseaux.

On vous présentera ces éléments dès que possible en plénière.

M. BILHERE

- Bruit :

Qu'en est-il :

- de l'état d'avancement du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) par la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) ?
- de l'insertion de la ZIP dans ce plan ?

M. LE MOING SURZUR

Je n'ai pas pu assister à cette plénière. Je vais demander à la DDTM d'apporter des éléments de réponses.

M. BIDART

Les missions de la Police de l'Eau est de vérifier l'application des réglementations, de suivre les arrêtés et leurs prescriptions. Il n'est pas demandé de déterminer la source des pollutions. On a la possibilité de mettre en demeure en cas de constat de pollution.

M. BILHERE

Je m'inscris en faux. Le responsable de la Police de l'Eau est la DDTM. Je ne comprends pas, qu'en 2022, on puisse ignorer la qualité des effluents rejetés dans le milieu naturel.

M. LE MOING SURZUR

Un travail de fond est mené par l'ensemble des acteurs de ce territoire sur la question des eaux usées pour améliorer le réseau et mettre aux normes les STEU. Ce sont des investissements extrêmement lourds qui sont consacrés à ce domaine. Pendant ce temps-là, effectivement, l'Etat ne ferme pas les installations, ce serait pire, et accepte de les laisser fonctionner avec des contrôles, parce qu'il y a un engagement de mise aux normes. C'est un des axes majeurs des investissements publics.

Mme HARDOUIN

Il n'y a pas une session du conseil permanent de la CAPB sans vote pour un investissement concernant l'assainissement.

M. VIDAL

Je renouvelle la demande d'un point complet et régulier sur les résultats des ICPE.

M. DUBERT s'était engagé à faire ce point et à me communiquer les arrêtés. Je souhaite que l'on fasse un point complet sur les dépassements.

M. DUBERT

Ce que vous demandez est très lourd. On a 120 ICPE dont une trentaine sur le périmètre du SPPPI. C'est la Police des ICPE. On ne peut pas entrer dans le détail de chaque établissement.

Mme HARDOUIN

Nous relayerons l'ensemble des demandes aux services compétents.

Concernant les suites de l'EDZ, nous proposons de constituer un groupe de travail pour compléter certains aspects qui seraient manquants.

M. BERGE

Nous sommes toujours volontaire sur une meilleure connaissance. Il faut se mettre autour de la table. Il faudra examiner les questions de fond, les aspects réglementaires et les capacités de financement. En tant que jeune gestionnaire du Port, la Région a hérité d'une situation en conséquence des activités passées. La transparence vis-à-vis des citoyens reste notre priorité.

M. LE MOING SURZUR

Il ne s'agit pas de refaire l'étude de zone mais de voir s'il est nécessaire de conduire d'autres études pour aller plus loin.

Mme HARDOUIN

Je vous remercie pour votre participation et je lève la séance.

+ Infos accès PPRT

[https://www.data.gouv.fr/en/datasets/perimetres-du-plan-de-prevention-des-risques-](https://www.data.gouv.fr/en/datasets/perimetres-du-plan-de-prevention-des-risques-technologiques-pprt-de-societe-lbc-bayonne-a-tarnos-landes-40/)

la-

Périmètres du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de la société LBC Bayonne à Tarnos – Landes (40)

technologiques-pprt-de-societe-lbc-bayonne-a-tarnos-landes-40/

Updated on September 10, 2020 — Licence Ouverte / Open Licence version 2.0



The screenshot shows the dataset page on data.gouv.fr. It includes tabs for 'Producer', 'Metadata', and 'Actions'. The 'Metadata' tab is active, showing the dataset title, the producer 'Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes', and the number of datasets '184 datasets'. A 'SUMMARY' section on the right lists links for Description, Resources, Community resources, Reuses, and Discussions.

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/departement-40-a10149.html#sommaire>



The screenshot shows the DREAL Nouvelle-Aquitaine website. The header includes the logo of the Prefecture of the Region of Nouvelle-Aquitaine and the text 'DREAL Nouvelle-Aquitaine Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement'. A navigation bar lists various themes: AMÉNAGEMENT HABITAT, DÉPLACEMENTS, DÉVELOPPEMENT DURABLE, MER ET LITTORAL, PATRIMOINE NATUREL, PRÉVENTION DES RISQUES, and TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. The 'PRÉVENTION DES RISQUES' section is highlighted. Below the navigation bar, there is a breadcrumb trail: 'Accueil > Prévention des risques > Risques technologiques > Les risques technologiques en Nouvelle-Aquitaine - Concertation > Données sur l'Environnement Industriel en Nouvelle-Aquitaine > Données par département et territoires (PPRT, CSS, canalisations, éoliennes ...)'. The main content area is titled 'PRÉVENTION DES RISQUES' and 'Département 40'. It includes a list of links for 'Accès direct' to various documents related to the PPRT, CSS, and canalisations. A sidebar on the right contains a 'Nouveautés' section and an 'Accès direct' section with a search bar.

Tarnos

• PPRT de Tarnos (LBC)

- [Arrêté d'approbation du 5 avril 2013](#) (format pdf - 190.9 ko - 31/05/2018)
- [Règlement](#) (format pdf - 1.4 Mo - 31/05/2018)
- [Zonage réglementaire](#) (format pdf - 571.7 ko - 31/05/2018)

• PPRT de Tarnos (LBC)

- [Arrêté d'approbation du 5 avril 2013](#) (format pdf - 190.9 ko - 31/05/2018)
- [Règlement](#) (format pdf - 1.4 Mo - 31/05/2018)
- [Zonage réglementaire](#) (format pdf - 571.7 ko - 31/05/2018)